

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 R183 Désignation du représentant de la Ville de Paris au sein de la Société anonyme d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris (SEMAEST).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de la Société anonyme d'économie mixte d'aménagement de l'Est de Paris (SEMAEST) (Conseil d'Administration et Assemblées générales) :

- Colombe BROSSEL, en remplacement de M. Jean-Philippe DAVIAUD, démissionnaire, désigné lors de la séance des 23 et 24 juillet 2020.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO